

L'INSTRUCTION PUBLIQUE AU CANADA

Précis historique et statistique par M. CHAUVEAU, ancien ministre, etc. Québec,
Aug. 1876, in-8° (et Paris, Thorin, 7, rue de Médicis).

Le livre, dont on vient de lire le titre, trouvera des lecteurs des deux côtés de l'Atlantique. La question de l'organisation de l'instruction publique est partout intéressante, et d'autant plus qu'elle ne saurait nulle part être résolue sur la foi d'un idéal abstrait. Il y faut tenir compte des croyances, des moeurs, des traditions nationales ; ce qui convient à un peuple ne convient pas à un autre. En revanche, certains problèmes se posent toujours les mêmes, inévitablement, dans les milieux les plus divers ; de là, en pédagogie comme en politique, le grand profit qu'il y a toujours à retirer de l'étude des législations comparées.

Le Canada, où l'honorable M. Chauveau va nous conduire, mériterait d'être mieux connu en Belgique. On en a beaucoup parlé, il y a quelques années, à propos des efforts tentés pour y attirer des cultivateurs flamands et des ouvriers de toute espèce ; il ne manque, en effet, que des bras dans ces fertiles contrées, qui n'ont sans doute pas de pépites d'or à offrir aux émigrants, mais où le premier venu peut vérifier pour son compte le mot du fabuliste : « Le travail est un trésor ». En tous cas, le premier enthousiasme s'est refroidi, pour des raisons dont nous n'avons point à nous enquérir ici, et c'est dommage. A coup sûr, nos laboureurs ne seraient pas trop dépayrés dans le Canada français. Ils y vivraient sous un régime de liberté et de tolérance qui leur rappellerait nos institutions sous plus d'un rapport ; ils en supporterait le climat plus facilement que certains pessimistes n'ont voulu le faire accroire, sur la foi de Voltaire ; la blonde Cérès, comme on eût dit autrefois, leur prodiguerait tous ses dons ; enfin, par les relations plus suivies qui s'établiraient infailliblement, ils se verraiient tôt ou tard en état de rendre de sérieux services aussi bien à leur pays d'origine qu'à leur patrie d'adoption.

Le Canada offre encore cette ressemblance avec les Pays-Bas d'avant 1830, que la population s'y compose de deux groupes, parlant deux langues et professant des cultes différents. Il arriva un jour où les descendants des colons français se sentirent opprimés et où des troubles éclatèrent. L'Angleterre, par l'acte d'Union de 1840, agrava les